



Cofinancé
par l'Union
européenne

MDFSE+202304444

ACTION

« Coaching Emploi »

BILAN QUALITATIF
2025
Territoire des 5 vallées





Cofinancé
par l'Union
européenne

MDFSE+202304444

➤ Objectif principal de l'action :

Objectif général de l'action :

Mieux connaître le monde du travail pour construire son projet professionnel et maximiser ses chances d'accéder à un emploi.

Objectif d'accompagnement et localisation :

Le porteur de projet s'engage à intégrer dans son action « **Coaching emploi** », en 2022, 2023, 2024 et en 2025, annuellement.

40 mesures en file active sur le périmètre géographique du territoire des « **5 vallées** ».

L'action s'est déroulée sur le territoire des 5 Vallées (en particulier sur Poix de Picardie, Flixecourt, Doullens, Airaines, Picquigny, St Ouen, Ailly sur Somme, Oisemont, Villers Bocage, Molliens Dreuil et Liomer). Elle a été réalisée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Quantitatif :

Nombre d'orientations sur l'action :

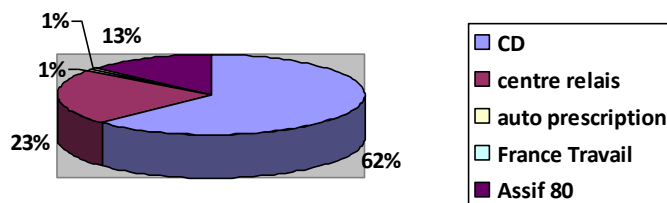
163 orientations :

- * 60 de 2024 (suite en 2025)
- * 103 sur 2025

Par qui :

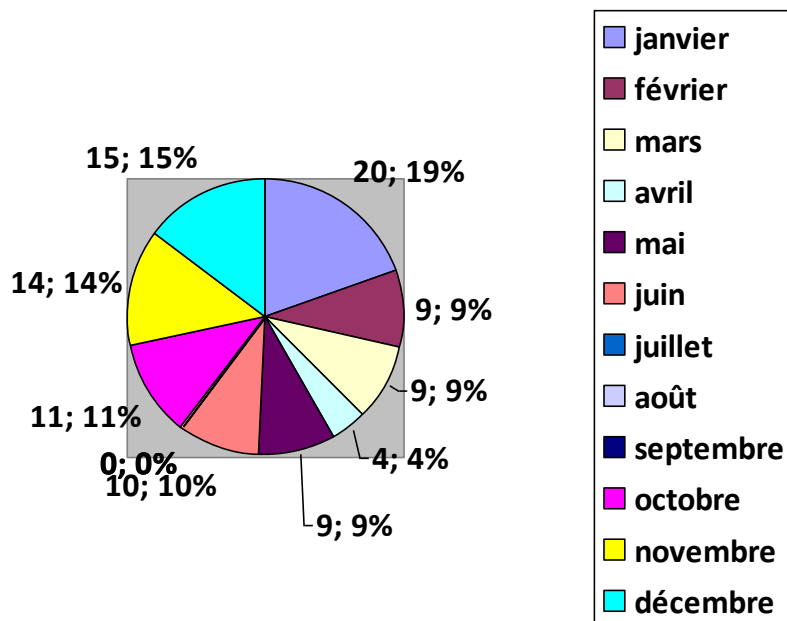
- * 102 du conseil départemental
- * 37 du centre relais
- * 22 Assif 80
- * 1 auto prescription
- * 1 France travail





Nombre d'orientations en 2025 :

103 personnes ont été positionnées sur l'action coaching emploi en 2025



Nombre de bénéficiaires ayant participé à l'action :

Nombre d'intégrations	102 Intégrations <ul style="list-style-type: none"> • 84 sur 2025 • Et 18 sur 2024 qui ont terminé l'action sur 2025
------------------------------	---

Sur les 84 personnes intégrées en 2025

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
18	15	4	3	5	18	0	0	0	4	9	8

Commentaires et précisions éventuels :

Sur les 163 orientations, il y a eu **32 Non intégrations** (en majorité non présentation au 1^{er} rdv)

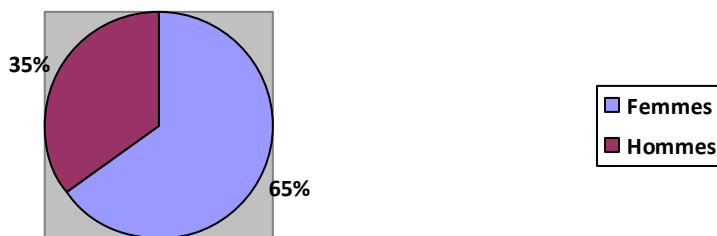
Aucunes prescriptions en juillet, août et septembre car l'action devait s'arrêter en attendant la reprise en janvier sur un nouvel appel à projet. Mais début octobre, le département a opté pour la prolongation de l'action jusque fin juin 2026. Les prescriptions ont donc repris en octobre 2025.

Typologie du public accueilli :

102 personnes ont été accueillies sur 2025

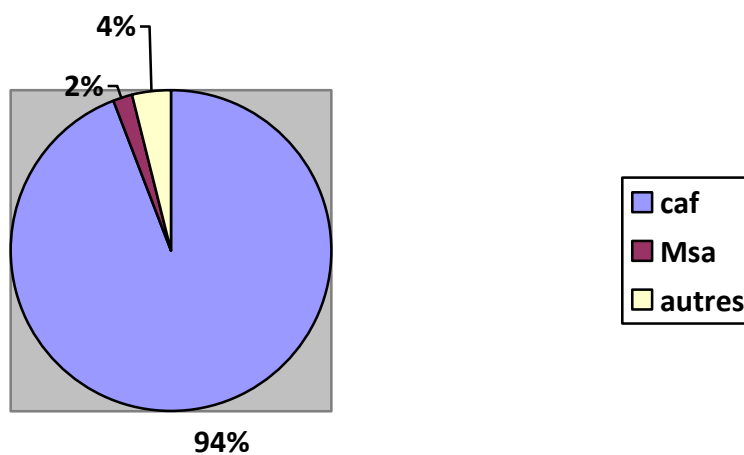
Par Sexe

Femme	66
Homme	36
Total	102



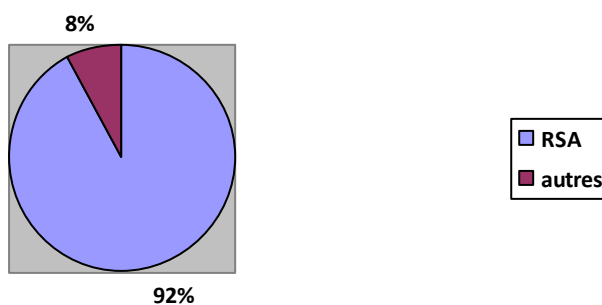
Par rattachement administratif

CAF	96
MSA	2
Autres	4
Total	102



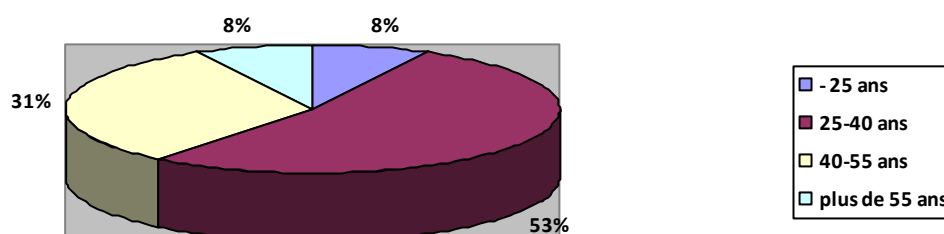
Par typologie des orientations

RSA	94
Autres	8
Total	102



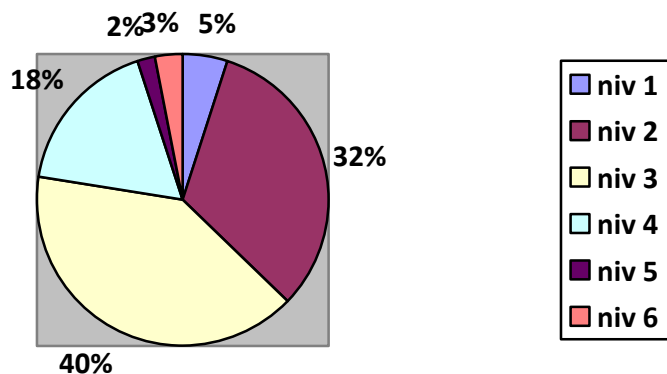
Par tranche d'âge

Tranche d'âge	Année 2025
Moins de 25 ans	8
25-40 ans	54
40-55 ans	32
Plus de 55 ans	8
TOTAL	102



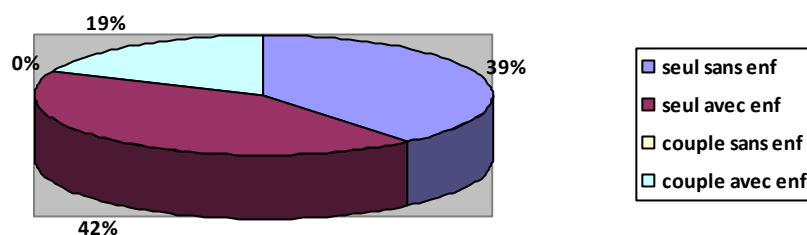
Par Niveau de formation

Niveau 1/ Savoirs de base	5
Niveau 2/savoirs faire professionnels	33
Niveau 3/CAP	41
Niveau 4/BAC	18
Niveau 5/BTS	2
Niveau 6/Licence	3
Total	102



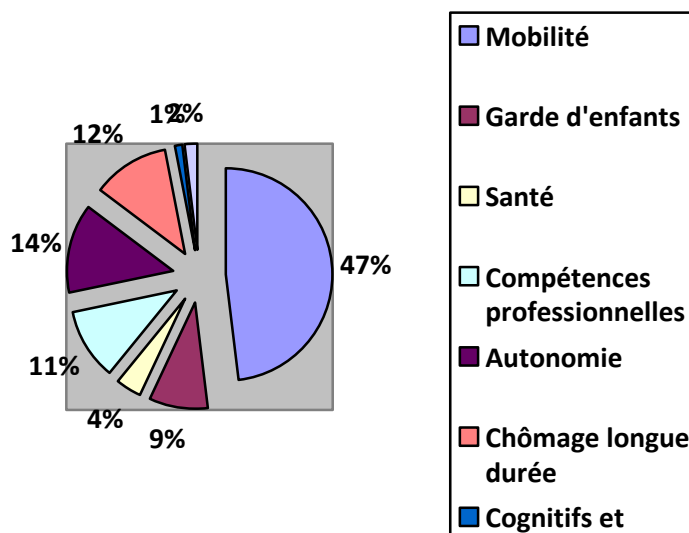
Par Situation du foyer

Seul(e) sans enfant	40
Seul(e) avec enfant(s)	43
Couple sans enfant	0
Couple avec enfant(s)	19
Total	102



Par Problématiques rencontrées

Mobilité	49
Garde d'enfants	9
Compétences professionnelles	11
Chômage longue durée	12
Autonomie	14
Santé	4
Logement	2
Cognitifs et savoirs	1
Total	102

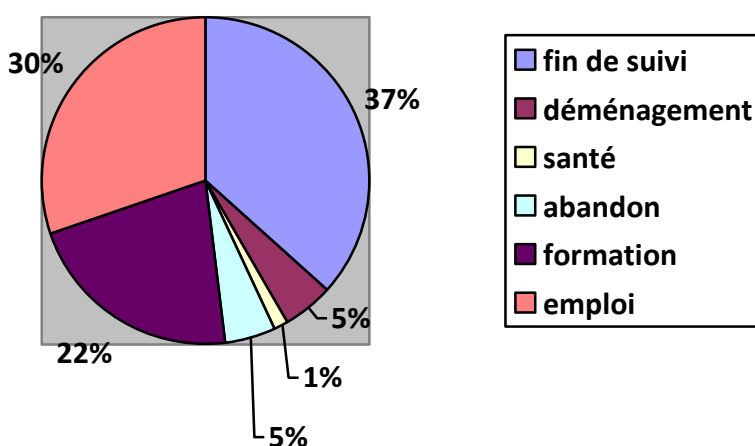


On peut constater à la lecture des tableaux ci-dessus, que la typologie du public accueilli est de plus en plus éloignée de la réalité du monde professionnel, une majorité n'a pas travaillé depuis de nombreuses années. Le **niveau de formation est bas** et le **principal frein** reste la **mobilité** sur un territoire où les transports en commun sont peu développés voire inexistant. Il est donc très difficile de travailler l'insertion sociale et professionnelle. L'action est destinée aux BRSA on peut donc voir que la majorité des bénéficiaires perçoivent le **RSA** et la majorité des bénéficiaires sont des **femmes seules avec enfants**. Le problème de garde d'enfants rend donc difficile le retour à l'emploi, car les crèches sont peu nombreuses sur le territoire et les autres solutions de garde ne correspondent pas toujours aux besoins. D'autre part, pour beaucoup de parents le processus de séparation mère/père -enfant nécessite d'être encore travaillé.

Les suites de parcours :

A la date du 31/12/2025, nous comptons 79 sorties.

Type de sorties	2025
Fin de suivi	29
Déménagement	4
Santé	1
Abandon	4
Formation	17
Emploi	24
Total	79



En 2025, l'action coaching emploi a permis à 40 personnes de s'insérer professionnellement soit par l'emploi direct soit par une formation, ce qui correspond à 52 % de l'effectif d'un public éloigné du monde du travail.



Cofinancé
par l'Union
européenne

MDFSE+202304444

Qualitatif :

Modalités d'accueil et d'accompagnement :

Après avoir reçu la fiche de prescription, nous contactons le participant pour prendre un premier rendez-vous. Dans un premier temps nous l'appelons. Si la personne ne répond pas nous envoyons une convocation écrite (mail ou courrier). Nous essayons dans la majorité des cas de proposer les rendez-vous physiques au plus près de leur domicile.

Le premier entretien physique consiste à expliquer l'action et ses objectifs. Il sert également à faire connaissance avec le participant, évaluer ses compétences, son parcours antérieur, son projet futur et identifier ses freins. Un diagnostic est effectué et des préconisations vers d'autres actions du département sont également proposées.

Nous complétons aussi tous les documents administratifs.

Des entretiens hebdomadaires sont réalisés physiquement et/ou par téléphone, mail, SMS... Les coordonnées du référent sont également donnés au participant lors du 1^{er} rdv individuel afin qu'il puisse contacter directement son référent d'action en cas de besoin.

Les modalités d'évaluation :

Les personnes ont réalisé une immersion pour valider leur projet professionnel et les évaluer. Un livret entreprise a été rempli par l'entreprise pour évaluer le bénéficiaire.

Des grilles d'évaluations ont aussi été renseignées et les entretiens hebdomadaires permettent d'évaluer l'avancée du parcours du bénéficiaire.

Un questionnaire de satisfaction est aussi complété par le bénéficiaire pour lui permettre d'évaluer l'action.

Un bilan final est également réalisé et transmis au bénéficiaire, à son référent ainsi qu'au département. Ce bilan permet au référent d'apprécier le travail et les démarches réalisés au cours de l'action. Cela permet également au référent de poursuivre ce qui a été démarré s'il le souhaite.

La référente coaching emploi conformément aux attentes transmet mensuellement :

- Feuilles d'emargement par bénéficiaire, au département ainsi qu'au référent.
- Retour de prescription, au département et au référent.

A l'issue de l'accompagnement du bénéficiaire, un bilan est transmis au département et au référent.

Le tableau Share Point, un outil de suivi interne ainsi que le questionnaire de satisfaction proposé aux participants nous permettent d'évaluer l'action.



Atteintes des objectifs :

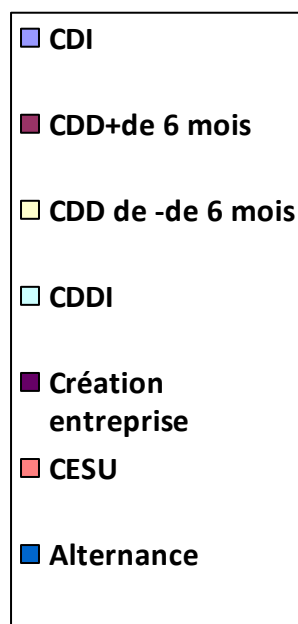
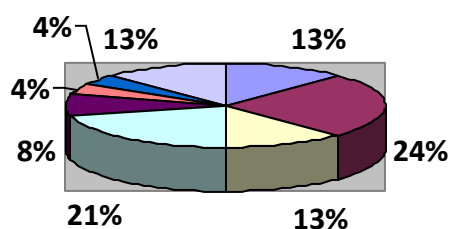
L'objectif de la convention précise que l'action coaching emploi doit permettre au bénéficiaire de construire son projet professionnel et améliorer son employabilité. Or, **24** participants sont sortis pour **emploi** et **17** sont actuellement en **formation, soit 51% du public accueilli**. A cela, s'ajoute 31% du public qui a adhéré à l'action en faisant preuve de rigueur et d'assiduité et qui est parvenu à l'issue du parcours en ayant réalisé des PMSMP ou réalisé des CV ou encore en ayant candidaté à des offres d'emploi.

Nous pouvons donc en conclure que non seulement les termes de la convention ont été respectés mais qu'en plus les objectifs ont été atteints.

Type de contrats :

Nb de sorties vers l'emploi :

CDI	3
CDD de plus de 6 mois	6
CDD de moins de 6 mois	3
Intérim	3
CDDI	5
Création d'entreprise	2
CESU	1
Alternance	1
TOTAL	24



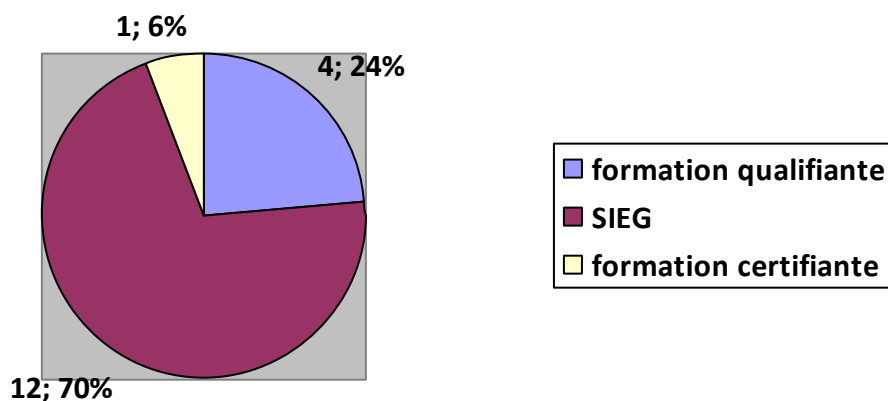
Nous pouvons constater que le type de contrats sont variés.

L'emploi 24 personnes

- * 2 auxiliaires de vie, une chez des particuliers et une à la Marpa de Beaumetz les loges
- * 4 agents polyvalent du bâtiment, 3 à l'Apfe (2 sur Liomer et 1 sur Poix) et 1 à la citadelle de Doullens
- * 4 agents d'entretien, 1 à la mairie de St léger les domart, 2 chez des particuliers, 1 chez Instan,
- * 4 agents de production, 2 chez Amazon, 1 chez Pasquier à Vron et 1 au relais de l'Etoile
- * 1 agent polyvalente chez Disney à Paris
- * 1 animateur chez Moulinot à Stains
- * 1 vendeuse en vêtements comme auto entrepreneuse
- * 1 coiffeuse à domicile comme auto entrepreneuse
- * 3 manutentionnaires, 1 chez Easy logistique à l'Etoile, 1 chez Id logistique à St Sauveur, 1 au relais de l'Etoile
- * 1 bibliothécaire à la bibliothèque à Bernaville
- * 1 assistante d'éducation chez des particuliers
- * 1 téléconseillère chez Axiomauto Amiens

Nb de sorties vers une formation :

Formations diplômantes	0
Formations qualifiantes	4
Formations certifiantes	1
SIEG	12
TOTAL	17





Cofinancé
par l'Union
européenne

MDFSE+202304444

La formation 17 personnes

- * 2 titres professionnels d'assistant comptable avec ID Formation sur Abbeville et Amiens
- * 1 formation en maroquinerie avec la manufacture Abbevilloise
- * 1 titre pro d'agent d'entretien avec le Crefo sur Abbeville
- * 1 titre pro d'assistante de vie aux familles avec Adapeco Amiens
- * 12 formations s'engager vers l'emploi avec l'Apfe sur Poix, Doullens, Flixecourt

On peut constater qu'une majorité sort de l'action pour une entrée sur la formation : S'engager vers l'emploi. L'action possède des entrées et sorties permanentes et ainsi poursuit la dynamique d'insertion entamée par le bénéficiaire qui a encore besoin d'accompagnement dans la détermination de son projet ou dans la levée des freins. Cette action permet souvent de continuer à mobiliser le bénéficiaire tandis qu'il poursuit ses démarches de mobilité. Enfin, cette formation, rémunérée, succédant à coaching emploi, qui allie stages et périodes de formations, propose très souvent des suites de parcours favorables.

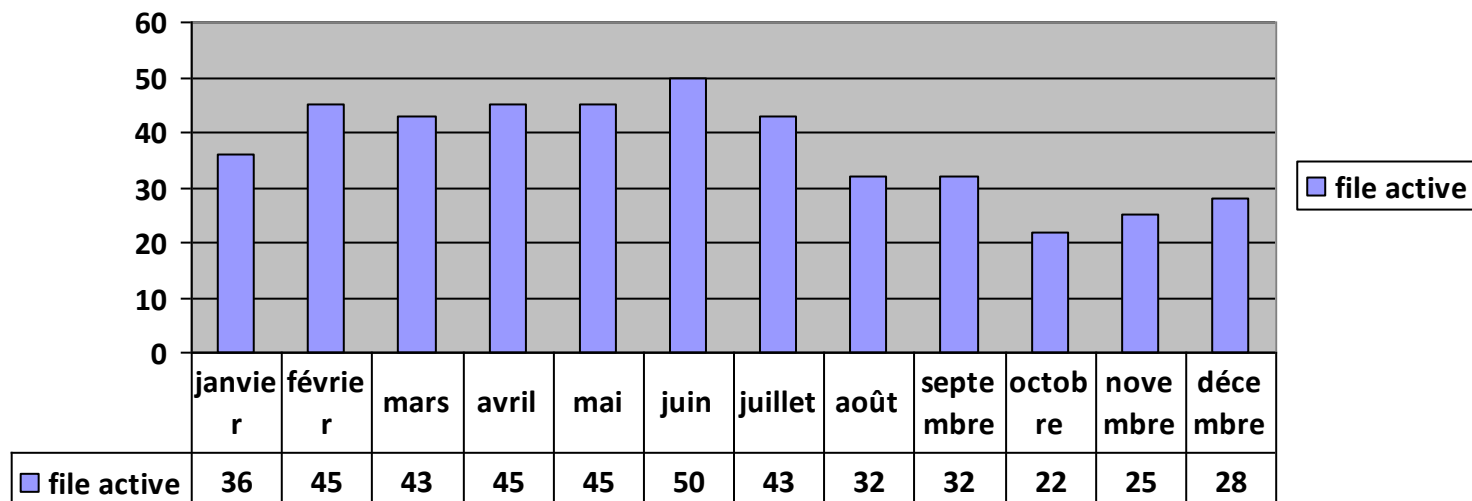
Au cours de l'année 2025, 5 personnes ont pu émarger sur une formation qualifiante, c'est d'autant plus valorisant que la majorité du public accueilli possède un niveau 2 et 3.

Notre objectif fixe une file active de 40 personnes,

La moyenne annuelle de 2025 se situe à 37.17, mais celle-ci s'explique par la fin de la convention départementale sur cette action et suite aux accords avec le Département de ne plus orienter après le 01/07/2025 afin de poursuivre les parcours. Ainsi, il avait été convenu une augmentation de la file active en mai/juin. Une décision de prolongement de la convention de 6 mois a relancé les prescriptions en octobre 2025, cependant cela ne nous a pas permis d'atteindre la file active.

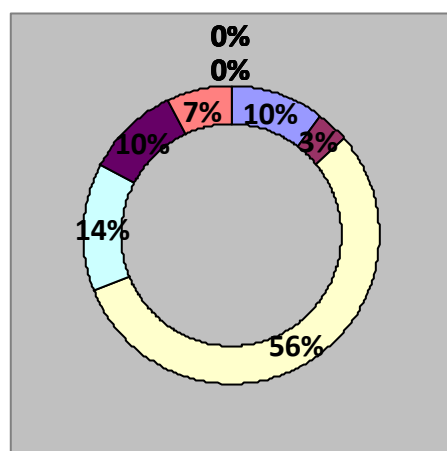
Janvier	36
Février	45
Mars	43
Avril	45
Mai	45
Juin	50
Juillet	43
Août	32
Septembre	32
Octobre	22
Novembre	25
Décembre	28





Pour les 29 personnes sorties en fin de suivis, des préconisations ont été faites afin de poursuivre les démarches d'insertion.

Coaching social	1
Formation s'engager vers l'emploi	3
Espoir 80	3
Accompagnement global	16
Vers ma route	4
Formation qualifiante	2



La convention prévoit également que les bénéficiaires effectuent une **période d'immersion**.

13 personnes ont effectué un stage d'immersion.

Les stages d'immersion ont permis aux bénéficiaires de travailler leur projet professionnel, découvrir un métier et travailler la confiance en soi.

Ecole St Léger les Domarts	Aide péri scolaire
ADMR Vignacourt	Aide à domicile
Fleuriste Atelier 47	Aide fleuriste
Cantine de Liomer (CC2SO)	Agent polyvalente
Ambulances St martin Flixecourt	Aide ambulancière
Bibliothèque de Beauquesne	Aide bibliothécaire
Mairie de Oisemont	Aide administrative
Collège de Beaucamps	Agent d'entretien
Mairie de Berteaucourt les dames	Agent polyvalent
Kev renov Doullens	Agent polyvalent itinérant
Société Scuderini Kevin "Scudrenon" à Cocquerel	Manoeuvre maçonnerie
Super U Flixecourt	Employée de rayon
Magasin Dreuil	Employée de magasin

En 2025, 13 personnes ont réalisé une période d'immersion :

- Deux personnes ont signé un CDD à la suite de leur stage
- Une personne s'est inscrite à une formation qualifiante à la suite de son stage
- Les autres ont pu découvrir ou confirmer leur choix professionnel.

Certaines personnes sorties de l'action n'ont pas réalisé d'immersion. Ceci s'explique par de nombreux freins :

- *Problème de mobilité, beaucoup de personnes habitent dans des petites communes, sans transport en commun et sans moyen de locomotion*
- *Problème de garde d'enfants*
- *Difficultés à trouver une immersion, beaucoup d'entreprises trop sollicitées, refusent les stagiaires et donnent priorité aux scolaires*
- *Peur d'affronter le monde professionnel, les personnes ne se sentent pas prêtes pour un retour à l'emploi*

En conséquence, nous pouvons prétendre que l'objectif « immersion » est respecté. La référente axe son action sur la réalisation de celui-ci, car il permet à la personne d'appréhender le monde professionnel, ses avantages et ses inconvénients et ainsi de se rendre compte de la réalité de celui-ci. Les immersions sont indispensables pour la suite du parcours de la personne, elle ouvre des pistes également de formation, d'émergence de nouveaux projets, une reprise de confiance en soi...



Cofinancé
par l'Union
européenne

MDFSE+202304444

Un suivi post parcours est également réalisé un mois après la sortie du bénéficiaire, il continue donc d'être accompagné et conseillé dans ses démarches. Si besoin, le suivi post parcours peut- être prolongé. En fin d'action, il est conseillé au bénéficiaire de solliciter au besoin la référente, c'est ainsi que :

- Une personne a signé un CDD de + de 6 mois comme animateur à la société Moulinot à Stains
- Une personne a signé un CDD de – de 6 mois comme bibliothécaire à la bibliothèque de Bernaville

Pour conclure :

- Chaque bénéficiaire sort de l'action avec son CV refait ou mis à jour
- Les compétences (savoirs être et savoirs faire) sont retravaillées
- La lettre de motivation est retravaillée si besoin
- Chaque bénéficiaire a postulé au moins à une offre d'emploi, et le référent montre comment répondre à une offre en ligne
- Les démarches de stage sont réalisées avec un listing entreprises proposé selon le lieu d'habitation et sur le site immersion facilitée
- Le profil France travail est actualisé si la personne est inscrite, si besoin l'inscription est effectuée avec la personne
- Pour les personnes prêtes pour un retour à l'emploi, une simulation d'entretien est réalisée

La référente est en veille informationnelle constante concernant les offres d'emploi, de formations, de forums...et appelle et positionne les bénéficiaires concernés rapidement.

L'accompagnement est individualisé en fonction des attentes et des besoins des demandeurs.

Les partenaires :

Les prescriptions sont envoyées par les assistantes sociales, les référents d'action, la mission locale, France Travail ... Nous travaillons donc en partenariat avec eux et les sollicitons à chaque besoin lors des problèmes rencontrés avec un participant, ou pour un point, ou la réalisation d'une prescription. Nous essayons de travailler en étroite collaboration.

Nous mobilisons également :

- Les partenaires d'action du département : vers ma route, coaching social, illectronisme, handicap...
- La région (action région type S'Engager vers l'emploi, qualifiantes...)
- France travail (ateliers, formations...) si la personne est suivie dans le cadre de l'accompagnement global, nous communiquons par mail ou par téléphone pour un travail en collaboration et pour que le travail aille dans le même sens.
- Les mairies, CCAS, communauté de communes pour des réservations de lieux d'accueil pour notre public
- Les différents organismes de formation (Greta, Proméo, Afpa...) pour s'informer ou positionner les personnes sur des formations

Sans oublier les entreprises, associations, ... car les participants doivent réaliser une immersion professionnelle sur l'action.

Nous avons également travaillé en partenariat avec l'organisme Esprit ouvert et la référente de l'action coaching social, sur des ateliers communs sur le CV, la lettre de motivation et les entretiens d'embauche.



Supports de communication :

Une fiche explicative a été transmise aux référents et partenaires prescripteurs, ce qui leur permet d'avoir un support récapitulatif avec nos coordonnées en cas de besoin en informations complémentaires. Une réunion au département a été réalisée pour un rappel de l'action. La référente rencontre également les référents RSA et les autres partenaires lors des réunions où elle est conviée par le département, elle en profite pour échanger sur les personnes suivies sur l'action. La référente contacte le référent du bénéficiaire dès qu'elle en a besoin.

Dans le cadre de l'accompagnement du bénéficiaire, la référente peut entrer en relation avec le prescripteur ou référent pour des difficultés liées à l'absence, au manque d'adhésion ou pour un positionnement sur une autre action dans l'hypothèse d'une suite de parcours. La concertation des différents interlocuteurs permet de sécuriser le parcours du bénéficiaire.

Nous utilisons les contacts partenaires et le site internet de la structure pour informer le public.

Atouts :

- Les émargements sont envoyés mensuellement au département. Le référent met en copie le prescripteur pour lui permettre d'avoir un suivi régulier.
- Un bilan final est effectué pour chaque personne ce qui permet au référent de poursuivre ce qui a été commencé sur l'action. En règle générale, nous constatons une étroite collaboration avec les référents RSA car les préconisations sont très souvent suivies.

Limites :

- L'impact de l'action pourrait être perfectible grâce à des synthèses « référents d'action, départ/RSA, cependant le manque de temps des uns et des autres laisse quelques fois échapper certains détails susceptibles de faire basculer la suite du parcours.
- En cas de changement de référent en cours d'action, nous n'en avons pas toujours connaissance, ce qui est dommageable pour le suivi.

Les moyens :

L'APFE sollicite des locaux auprès des mairies, collectivités, pour se rendre au plus près du domicile des bénéficiaires et ainsi pouvoir se soustraire au problème de mobilité que rencontrent la majorité des participants.

Si besoin, le référent peut aussi demander un transport solidaire exceptionnel pour aller en stage d'immersion, mais le référent essaie toujours dans un premier temps de lever le frein mobilité, en demandant aux bénéficiaires de trouver une solution (transports en commun, par une tierce personne, covoiturage...)

Les moyens mis en place ont été respectés, les documents pédagogiques nécessaires au bon fonctionnement de l'action ont été remis à chaque bénéficiaire lors des différents rendez-vous. Le référent a en sa possession un ordinateur portable avec connexion internet qui lui permet de pouvoir travailler avec le participant sur son projet professionnel et de réaliser ainsi avec lui son CV, de consulter les offres de formation, d'emplois, de créer son espace France Travail, ... comme évoqué dans les objectifs de la convention. Des tests métiers ont été réalisés en version papier et informatique, afin de travailler sur le projet professionnel et ainsi évoquer des pistes.



Cofinancé
par l'Union
européenne

MDFSE+202304444

Des fiches mémo sont également remis au participant pour travailler sur ses compétences, le CV, la lettre de motivation, les entretiens d'embauche...

L'APFE a instauré un mode de signature numérique qui ne nécessite pas de connexion internet cependant ce système demande plus de temps dans la complétude des documents sur ordinateur.

Nous avons également mis en place des ateliers collectifs avec Madame Catel référente de l'action coaching social sur le CV, la lettre de motivation et les entretiens d'embauche.

A cela s'ajoutent, les appels auprès des différentes entreprises afin d'aider à la recherche d'immersion, la recherche d'informations concernant les formations en cours ou à venir, la création de CV, les bilans d'immersion réalisés avec les professionnels, les rencontres, échanges avec les différents et multiples partenaires.

Modalités de travail avec les services du Département :

Dès réception de la prescription du référent, le rendez-vous est pris rapidement avec le bénéficiaire au plus près de son domicile.

L'entretien de diagnostic est donc effectué dans un premier temps avec le bénéficiaire afin d'évaluer ses attentes et d'organiser le planning prévisionnel de l'action coaching emploi, pour répondre aux objectifs de celle-ci. Lors de cet entretien le bénéficiaire signe donc un contrat d'engagement avec le référent de l'action.

Dès la fin de l'entretien de diagnostic un retour de prescription est envoyé au département ainsi qu'au référent du bénéficiaire afin de l'informer de la décision de celui-ci et de la date de démarrage sur l'action.

Les rendez-vous pris avec le bénéficiaire correspondent aux engagements de la convention, à savoir un rendez-vous hebdomadaire physique ou téléphonique, mais les rendez-vous physiques ont été privilégiés dans un premier temps.

Les bénéficiaires ont également effectué une période d'immersion comme évoqué précédemment.

Le référent conformément aux engagements transmet mensuellement les documents administratifs suivants :

- Feuilles d'emargement par bénéficiaire envoyé au département ainsi qu'au référent
- Tableau de suivi mensuel complété au fur et à mesure.

Un comité de suivi a été réalisé le 5 juin et un copil le 19 novembre 2025. Il nous permet de pouvoir faire le point sur les parcours en cours et les difficultés rencontrées.





Cofinancé
par l'Union
européenne

MDFSE+202304444

Difficultés rencontrées

Cette année a été plus difficile au vu de l'arrêt des prescriptions au 30 juin 2025. De plus, la reprise mi-octobre de celles-ci, a aussi mis en difficulté le référent. Il faut remonter la file active en peu de temps, alors que celle-ci était atteinte avant l'arrêt des prescriptions.

Comme pour les années précédentes, l'action est sur un territoire très étendu ce qui rend parfois difficile la gestion de celle-ci. En effet lorsqu'un bénéficiaire annule son rdv ou ne se présente pas il est très difficile de pouvoir lui redonner un rdv physique rapidement. Avec l'arrêt des prescriptions, cette année cette notion a été encore plus difficile, car avec la baisse de prescription, les déplacements et les frais kilométriques se sont succédés, pour peu de bénéficiaires.

Nous ressentons pour certains bénéficiaires, un manque de préparation ou de connaissance de l'action. Cela occasionne des abandons lorsque nous la leur décrivons, ou des absences lors des premiers rendez-vous. Nous avons mis cette année comme les années précédentes, l'accent sur la réalisation d'une période d'immersion pour chaque bénéficiaire afin de les confronter à la réalité du terrain, mais ça reste difficile à mettre en place, car beaucoup y sont réticents.

L'action est financée par le département à hauteur de 80% ce qui nous oblige à trouver un cofinancement pour les 20% restants. Nous devons donc travailler avec le FSE ce qui engendre une charge administrative supplémentaire, cela a occasionné l'emploi d'une personne à 0.5 ETP supplémentaire.

Pistes d'améliorations :

L'action « Coaching emploi » remporte un vif succès, vérifié par le nombre de prescriptions intégrées et celles en attente mais qui s'explique probablement par le nombre de sorties positives.

C'est une action qui apporte des résultats satisfaisants, cependant une prise en charge plus longue pour certains bénéficiaires sécuriserait un taux de retour à l'emploi encore supérieur.

Il nous semble pertinent de maintenir l'immersion obligatoire sur l'action, car elle est primordiale et indispensable pour se rendre compte de la réalité du monde professionnel, et dédramatiser les expériences antérieures défavorables. Néanmoins, encore beaucoup de personnes sont réticentes à réaliser un stage d'immersion, nous pourrions envisager une collaboration plus étroite avec le référent afin qu'il les en informe en amont.

De même, certains ne sont pas encore prêts pour un retour à l'emploi, il serait préférable de travailler les freins en amont pour éviter les abandons.

Une visite d'entreprise Easy logistique est prévue en janvier, ainsi qu'un atelier Excel pour certains participants, avec l'intervention de l'organisme Esprit ouvert.

